

# Mercredi 05 décembre

### Newsletter

www.commune-baule.fr

#### Collecte des encombrants mercredi 12 Décembre

<u>Les objets acceptés</u>: ferraille, mobilier usagé, portes et planches, matelas et sommiers, moquette et carrelage, cartons et gros emballages, déchets de petits travaux de bricolage...



<u>Les objets refusés à déposer en déchetterie</u>: électroménager, HI-FI, gravats, pneus, végétaux, piles et batteries, huile de vidange, déchets de chantier, déchets dangereux (acides, solvants, produits phytosanitaires...).



Horaires d'ouverture de la mairie pendant les vacances de Noël

Du lundi au vendredi de 8h30 à 13h

Fermeture exceptionnelle le lundi 24 décembre toute la journée

## REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME – PLU – ENQUETE PUBLIQUE du mercredi 9 janvier au jeudi 7 février 2019.

Une registre est à votre disposition en mairie, aux heures habituelles pour recueillir vos opinions sur le projet du PLU avant son adoption définitive.

Afin de recueillir vos observations, M. Benoit, commissaire enquêteur, assurera des permanences en mairie les **Mercredi 9 janvier de 9h à 12h** / **Samedi 26 janvier de 9h à 12h** / **Jeudi 7 février de 16h à 19h** 



#### **Pedibus**

Le pédibus est un mode de transport proposé chaque matin, aux enfants scolarisés du Ce1 au Cm2 habitant au nord de la départementale. Un agent municipal est chargé de les accompagner à pied, de l'école de musique au groupe scolaire. Ce service gratuit est accessible sur simple demande, auprès des responsables du service périscolaire 02 38 64 69 50 ou sur periscolaire@commune-baule.fr

#### Inscription à l'accueil de loisirs des vacances de février

Date limite vendredi 25 janvier



L'accueil du centre de loisirs se fera **du lundi 11 au vendredi 16 février**, au bâtiment périscolaire de Baule. Inscriptions ouvertes sur le portail famille, jusqu'au 25 janvier **sur www.delta-commune-baule.com** 

#### Informations - Liste électorale

À partir du 1er mars 2019, l'inscription sur les listes électorales sera possible jusqu'à 30 jours avant un scrutin.



Les électeurs domiciliés à l'étranger, rattachés à 1 liste consulaire <u>et</u> 1 liste communale devront faire le choix de l'une ou l'autre **avant le 31 Mars 2019**. Pour tous renseignements, contactez la mairie ou 02 38 44 38 45 ou sur <u>accueil@commune-bauler.fr</u>

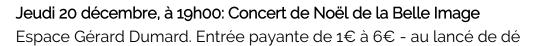


#### Les aides de l'Agence nationale de l'habitat ANAH

Les aides de l'Anah s'adressent principalement aux propriétaires occupants sous plafond de ressources souhaitant réaliser des travaux de rénovation énergétique (Programme HABITER MIEUX) ou d'adaptation de leur logement à la perte d'autonomie et au handicap. <a href="www.monprojet.anah.gouv.fr">www.monprojet.anah.gouv.fr</a>

#### Une fin d'année en musique

Samedi 8 décembre, à 18h45: Concert des élèves de l'école de musique Avec leur professeur. Espace Gérard Dumard. Entrée libre





#### Les temps forts de l'année à venir

Concerts de la Société Musicale, 26 et 27 janvier, 1er et 2 février

CARNABAULE samedi 9 mars

Commémorations ABBE PASTY et du 8 MAI 1945 mercredi 8 mai

Baule d'airs 17, 18 et 19 mai

Réouverture de la Guinguette La Corne des Pâtures début juin

Feu d'artifice samedi 13 juillet

Brocante dimanche: dimanche 1er septembre

Bourse aux jouets: dimanche 27 octobre

Cérémonie de l'armistice lundi 11 novembre

Une newsletter culturelle trimestrielle sera diffusée à compter du **Mardi 15 janvier**, vous y retrouverez les manifestations culturelles et artistiques de notre territoire.

Pour la recevoir, inscrivez-vous à l'accueil de la mairie, ou en adressant un courriel à accueil@commune-baule.fr

Prochain Conseil municipal Mercredi 19 décembre 2018 à 20h30 salle du conseil



Retrouvez toutes les manifestations culturelles, sportives et autres rendez-vous du territoire sur

Culture.com http://www.terres-de-culture.com/



#### La Newsletter de Baule

Pour la recevoir, inscrivez-vous soit à l'accueil de la mairie, soit en adressant par courriel à accueil@commune-baule.fr

Monsieur Patrick ECHEGUT, Maire de Baule, et les membres du Conseil Municipal Vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année